

PRÉFET DE L'HÉRAULT

Préfecture
CABINET
SERVICE INTERMINISTÉRIEL
DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILES

Montpellier, le

10 JUIN 2016

Affaire suivie par :
Jocelyne DANNEELS
Mail : jocelyne.danneels@herault.gouv.fr
Tél. : 04 67 61 60 46

Le Préfet de l'Hérault
à

Mesdames et Messieurs les maires de l'Hérault

Objet : Alerte et information des populations en cas de crise – Développement d'une application nationale d'alerte via la téléphonie mobile.

Les retours d'expérience des attentats survenus en France en 2015, ont confirmé la nécessité de disposer d'une application mobile pour alerter et informer la population en cas de situation grave et imminente.

Le Ministère de l'Intérieur – direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises – et le service d'information du Gouvernement ont développé pour smartphone une application d'alerte des populations opérationnelles pour l'EURO 2016 en juin et juillet 2016.

Cette application est disponible depuis le 8 juin 2016 pour le public sur les magasins d'application d'Apple et de Google. Elle est téléchargeable gratuitement sur l'App Store et Google play et permet à chaque personne d'être alertée en cas de crise majeure sur le lieu où elle se trouve ainsi que de prendre connaissance des messages l'invitant à adopter le comportement indiqué, adapté à la nature de l'alerte.

Ce nouveau dispositif est centré dans un premier temps sur une alerte relative à un attentat ou à des crises pouvant être la conséquence d'un attentat.

Dans un second temps et à partir de l'automne 2016, cette application pourrait être étendue aux risques industriels et naturels.

Je vous remercie de bien vouloir favoriser la plus large adhésion de votre population à ce dispositif.

Pour le Préfet et par délégation
Le sous-préfet, directeur de cabinet

Guillaume SAOUR